

Présidentielle et législatives 2017 – Plateforme OTRE du transport routier



Retrouvez la plateforme de l'OTRE sur les questions spécifiques liées à la branche du transport routier dans le cadre des élections nationales de 2017.

Quel avenir et quels projets pour les PME du transport routier ?

À l'ère de la mobilité des personnes (en 2014, 54 millions de voyageurs-kilomètres et 5,8 millions de patients ont été transportés en France) et des biens (80 % des marchandises sont transportés par la route), les entreprises et les professionnels de la route sont plus que jamais indispensables à la vie économique du pays. En France, 95 % de ces entreprises de service de proximité sont des PME, soit 73 000 structures pour plus de 660 000 salariés, répartis sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones rurales.

Aujourd'hui, la dérégulation européenne croissante met en péril à la fois l'existence de ces entreprises, leurs emplois et notre modèle social. Faute d'un consensus à Bruxelles, le marché intérieur français des transports routiers doit être protégé.

Par ailleurs, l'entreprise de transport routier est au cœur des enjeux environnementaux et de la

transition énergétique. Pour l'avenir de la branche, c'est une opportunité d'innovation et de développement dans le cadre d'un modèle économique viable et réaliste.

Dans la perspective des rendez-vous électoraux de mai et juin 2017, l'OTRE, organisation patronale représentant les PME du transport routier et de la logistique, a souhaité interpeller les candidats à la présidentielle ainsi que ceux qui le seront aux élections législatives. Dans ce document, l'OTRE a choisi de traiter des questions spécifiques au transport routier et s'associe aux organisations interprofessionnelles s'agissant des interrogations plus globales et transversales sur l'avenir de l'entreprise en France.

Pour cela, l'OTRE attend une simplification réglementaire, administrative, fiscale, sociale et de la stabilité dans les décisions prises. De plus, elle demande une application homogène de la loi, à égalité pour toutes les entreprises, quelle que soit leur implantation géographique.

L'interpellation des candidats par l'OTRE concerne tous les métiers et toutes les activités du transport routier, qu'il soit de personnes (voyageurs et sanitaire) ou de biens (marchandises, logistique, fonds et valeurs, déménagement et conservation de biens).

L'OTRE a choisi de fonder ses questions sur quatre grands thèmes spécifiques pour l'avenir du transport routier en général et pour celui de ses PME en particulier :

- La régulation du marché,
- Le modèle social,
- La transition énergétique,
- Les infrastructures.

[Téléchargez la plateforme de l'OTRE](#)